

**MISSION DE COOPERATION
ET D'ACTION CULTURELLE
MC/AC**

**ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
E.H.E.S.S.
Groupe de Recherche Anthropologique
G.R.A.**

**ETUDE DES JEUX ET ENJEUX DES ACTEURS D'UN
PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL :**

LE PROJET DE GESTION DES TERROIRS DE FILINGUE

**MAMAN-SANI SANDA
Mars 1995**

PLAN

I - INTRODUCTION

- A - Le PGTF et sa démarche
- B - Déroulement de l'étude
- C - Difficultés rencontrées

II - ANALYSES DES RESULTATS

A - Les Acteurs et leurs perceptions du PGTF

- 1) - Des populations bénéficiaires
- 2) - Des agents du PGTF
- 3) - Des autres partenaires

B - Le PGTF et ses Opérations de terrain

- 1) - Enjeux économiques
- 2) - Enjeux sociaux
- 3) - Enjeux environnementaux
- 4) - Enjeux de pouvoir

C - Les Jeux des Acteurs

- 1) - Légimité (droit et devoir)
- 2) - Clientélisme et corruption
- 3) - Manipulation (cadeau, contre partie et dérogation) .

D - Environnement Institutionnel et Organisations locales

- 1) - Le PGTF et les autorités administratives et coutumières
- 2) - Le PGTF et les services techniques
- 3) - Le PGTF et les autres projets .

E - Des Outils de la Démarche

- 1) - Plan villageois de développement (PVD)
- 2) - Ateliers cantonaux (AC)
- 3) - Comités Paritaires (CP)

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS

CFD	: Caisse Française de Développement
PGTF	: Projet Gestion de terroirs Fillingué
CC	: Cellule de Coordination
ZP	: Zone Pilote
RSG	: Responsable du Secteur Géographique
CZ	: Chef de Zone
VP	: Volontaires du Progrès
AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
FAC	: Fonds d'Aide et de Coopération
PF	: Projet Forestier
CP	: Comités Paritaires
PVD	: Programme (ou Plan) Villageois de Développement
BC	: Banque des céréales
BP	: Boutique Pastorale
BV	: Boutique Villageoise
CCS	: Culture de Contre Saison
G/CES	: Gestion Conservation des Eaux et du Sol

ONG	: Organisations non Gouvernementales
CTP	: Conseiller Technique Principal
MAE/EL	: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
DPO	: Dossier Prévisionnel d'Opération
PMR - RFA	: Programme micro-réalitative République Fédérale d'Allemagne
USRC	: Union sous Régional de Coopératives .
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Economique
PAGT	: Projet d'Appui à la Gestion des Terroirs
INRAN	: Institut National de Recherche Agronomique du Niger
GT	:Gestion des Terroirs
MFC/AC	: Mission de Coopération et d'Action Culturelle

I - INTRODUCTION

Ce travail fait suite à une étude du même genre, réalisée il y a tout juste un an à TORODI sur les perceptions que les différents acteurs impliqués dans les activités du PAGT se faisaient de ce projet. La richesse des "informations" obtenues lors de cette première expérience a conduit les opérateurs de développement à renouveler leur demande à l'anthropologie du développement.

Cette nouvelle demande s'est orientée vers "une mise à nu" par la recherche des jeux et enjeux des acteurs et partenaires d'un projet de développement rural , en l'occurrence le projet gestion des terroirs de Filingué (PGTF).

Pour le besoin de cette étude, notre méthodologie n'a véritablement pas changée. Elle s'est reposée sur l'observation participante, les entretiens guidés et le questionnaire (qui est ici l'élément nouveau et l'outil complémentaire utilisé pour le recueil d'informations auprès d'un certain nombre d'acteurs avertis ou habitués).

Le regain d'intérêt manifesté par les intervenants en milieu rural pour la recherche anthropologique est un signe que ces derniers s'engagent, non seulement dans la prise en compte des intérêts stratégiques des acteurs, mais aussi et surtout dans la reconnaissance de la nécessité de mettre en place (au profit des institutions de développement) un dispositif de recherche expérimentale différent des procédures et expertises rapides et classiques.

Il s'agissait à travers cette étude de << mettre en lumière : les enjeux créés par les objectifs et la démarche du projet ; les stratégies et les jeux des acteurs pour les "contrôler" ou en tirer profit >>.

Il est ici encore question d'un projet de gestion des terroirs dont les principaux objectifs sont de donner aux populations locales les moyens de maîtriser leur développement en concertation avec les différents acteurs administratifs, techniques, associatifs, commerciaux...

Il est nécessaire de rappeler que le PGTF tire ses origines des projets qui se sont succédés dans la région depuis 1987. En effet courant troisième trimestre 1987, il avait été mis en place dans le canton de Tondikandia, un projet dénommé projet Forestier (PF).

Ce projet était sous la tutelle administrative du Ministère de l'hydraulique et de l'Environnement de l'époque, il était financé par l'IDA, le FAC et la CCCE avec l'appui d'autres partenaires à savoir l'AFVP et l'IRAM. Son objectif prioritaire était la protection de l'environnement et sa démarche générale la sensibilisation collective à travers des actions du type : mise en valeur des ressources forestières ; appui aux organisations paysannes ; élaborations et mise en oeuvre de plans de développement villageois etc... Le dispositif d'intervention était constitué d'une équipe de forestiers pour 27 villages.

Cette structure a fonctionné normalement jusqu'à la mi 1990 où l'IDA a décidé en accord avec les autres partenaires d'arrêter le projet.

La deuxième moitié de l'année 1990 a vu la mise en place d'un autre projet au profit de la même zone avec les mêmes partenaires d'appui (AFVP/IRAM), mais côté bailleurs de fonds, il y a eu le départ de l'IDA. Les objectifs de ce nouveau projet d'appui à la gestion des terroirs étaient devenus plus clairs.

Ces derniers intègrent non seulement la sécurisation des systèmes de production, la gestion conservatoire des ressources naturelles, mais aussi et surtout la maîtrise locale du développement. Sa démarche était basée sur l'identification des groupes d'intérêts villageois et des diagnostics pour l'élaboration de plans de développement. Son échelle d'intervention est restée la même que celle du PF ainsi que son dispositif d'intervention (constitué uniquement de forestiers)¹.

Cette structure n'a duré qu'environ 15 mois seulement, car le deuxième trimestre de l'année 1991 a vu la naissance du projet gestion de terroirs de Filingué (PGTF).

La zone a donc connu une succession de projets s'appuyant tous sur l'approche aménagement cantonal.

Le projet gestion des terroirs dans le sud Filingué est le dernier né de cette lignée de projets. Il a succédé au projet d'appui à la gestion de terroirs (PAGT) qui lui même est héritier du projet Forestier Damana (PF).

La zone d'intervention couvre le Sud de l'arrondissement de Filingué et englobe quatre (4) cantons (Kourfèye, Imanan, Tondikandia, Tagazar). Voir carte n°1.

Cette zone d'intervention, très pauvre comprise entre l'isohyète 500 à 300 m, est déficitaire une année sur trois. Raison pour laquelle les différents opérateurs de développement s'orientent vers un appui à la rationalisation de la gestion de ses ressources naturelles en adéquation avec les besoins humains et animaux afin d'assurer un développement local de la micro-région.

C'est dans ce contexte que l'on est passé de l'approche "aménagement cantonal" (PF) à l'approche type "gestion des terroirs", testée dès 1990 à petite échelle dans le cadre du PAGT et ensuite à plus grande échelle actuellement grâce à la couverture du Sud Filingué assurée par le PGTF.

Prévu pour une durée de 5 ans, le PGTF est dans sa 4^e année et la date théorique de sa fin est prévue pour le 31 Décembre 1995. Son financement est assuré par :

- La CFD et le Conseil de l'Entente pour les opérations de terrain ;
- Le Fonds FAC pour le fonctionnement de l'assistance technique. (CTP) ;
- Le Fonds de l'AFVP pour l'entretien des volontaires du progrès (VP).
- Et la contrepartie nigérienne pour les salaires des cadres nigériens mis à la disposition du projet.

C'est dire que les structures de financement sont restées les mêmes que celles du PAGT à la différence que le PGTF a bénéficié d'un appui additionnel du Conseil de l'Entente.

LE PGTF ET SA DEMARCHE

Les objectifs principaux de ce projet gestion des terroirs Filingué sont :

- Un objectif de production agricole, sylvicole et animale afin d'améliorer au mieux les ressources des populations ;
- Un objectif de concervation, voire de sauvetage du potentiel naturel et de l'outil de production (sols, forêts, pâturages, bas fonds) ;
- Un objectif d'animation et d'organisation économique et sociale afin d'assurer la maîtrise locale de développement.

Ces objectifs ont été formulés pour apporter des correctifs par rapport à ceux du projet forestier restés trop sectoriels.

Le PGTF, à son démarrage, a reformulé les objectifs de la manière suivante :

- sécurisation des systèmes de production ;
- mise en oeuvre des modes d'exploitation conservatoire des ressources naturelles ;
- augmentation des capacités de maîtrise locale de développement.

Cette reformulation d'objectifs reste conforme à la formulation primaire.

En réalité il n'existe pas de démarche d'intervention dûment écrite du projet, l'équipe l'a identifiée en 1992 lors de la formation CIEPAC elle ressemble à un ensemble de processus d'un mariage nigérien qui se résume de la manière suivante :

- demande de la main (a)
- dot (b)
- préparation de la valise (c)
- offre de la valise (d)
- cérémonies coutumière et de joissance (e)
- aménagement (f)
- vie conjugale (g).

Au total 7 étapes sont identifiables :

- envoi de la demande auprès du projet (a)
- mobilisation des ressources locales (b)
- préparation et montage de l'opération (c)

- finalisation du micro-projet relatif à l'opération (d)
- étude, observation et agrément du micro-projet (e)
- financement du micro-projet et remise des fonds (f)
- suivi-évaluation(g).

La démarche du PGTF a connu seulement des innovations au point (e) où ont été introduits par la suite les comités paritaires d'octroi de financement.

*L'objectif de l'étape (a) est d'amener les villageois à demander les actions de leur choix. Il s'agit à tout prix d'éviter toute imposition d'actions ou d'opérations sur mesure ;

- l'étape (b) est nécessaire pour l'appropriation et la durabilité de l'opération ;
- l'étape (c) permet d'associer et d'initier les villageois à l'identification et à la définition des actions ;
- l'étape (d) permet d'avoir un support écrit des projets villageois maîtrisables par les communautés présentes ;
- l'étape (e) vise à soumettre les micro-projets villageois à l'appréciation du comité paritaire (qui est un cadre de concertation à l'échelle sous-régional chargé de statuer sur le financement des opérations villageoises) ;
- l'étape (f) vise davantage la responsabilisation effective des populations pour le règlement de leurs prestations extérieures ;
- l'étape (g) vise la continuité des actions villageoises, même au delà du retrait du projet, d'une manière durable.

DEROULEMENT DE L'ETUDE

Au cours de notre mission nous avons été amené à sillonner l'ensemble des zones d'intervention de projet. Nous avons eu des entretiens avec des acteurs directement impliqués. Nos investigations ont surtout portées sur les interactions entre l'encadrement et l'environnement institutionnel du projet d'une part, et d'autre part sur celles de l'encadrement et des populations cibles.

C'est ainsi que nous avons été amené à nous appuyer non seulement sur les cas de certains villages de l'ancienne zone du projet à situation conflictuelle, mais aussi sur des cas de villages de la nouvelle zone d'intervention où on rencontre des situations assez stables.

Il est a signalé que le projet intervient dans 52 villages dont 22 hérités du PAGT (qu'il a lui même hérités du PF). Ces villages rassemblent une population d'environ 26.000 habitants, ce qui représente environ 25% de la population de l'arrondissement.

Nous nous sommes surtout appuyés sur 5 villages dont :

- deux (2) dans le Dallol Tagazar (N'gawa et Taya Tabala, villages nouveaux),
- Deux (2) dans les plateaux Sud de l'unité Ouest du TONDIKANDIA (Talifanta Béri et Marindumbo, villages anciens),
- Et un (1) dans les plateaux Nord de l'unité Ouest du TONDIKANDIA (Dorobobo, village ancien) .

Nous nous sommes très légèrement intéressés aux cas de deux (2) villages [du Dallol Sud Kourfey (TALAKIA et ICHIGUIN)], de deux (2) dans les plateaux Nord de l'unité centre Est du TONDIKANDIA (Moribane et DJILLE KWARA), un (1) du DALLOL DAMANA TONDIKANDIA (Tadene Kaina).

Il est à signaler que les zones d'intervention du PGTF sont divisées en 10 sous-zones appelées secteurs géographiques ayant une moyenne de 5 villages chacun.

L'étude concerne différents groupes d'acteurs aux intérêts divergents autour d'un même enjeu (le projet).

En effet "un projet de développement peut être considéré comme un enjeu, un ensemble de ressources et opportunités, dont divers partenaires tentent de tirer parti, tant du côté des divers groupes de la population concernée que du côté des responsables et animateurs>> (1)

Notre travail vise la compréhension des diverses logiques d'actions des partenaires, et des modalités de confrontation entre ces logiques.

Etant donné que nous travaillons sur un projet ayant déjà une histoire, "émaillée de conflits", de dérives et de réajustements, nous avons jugé utile de reposer notre enquête sur le passé récent du projet sans perdre de vue son histoire lointaine.

Les groupes sociaux pertinents ayant retenus notre attention tout le long de ce travail sont les suivants :

- Les groupes des Agents de développement (encadrement et animation), de techniciens ;
- Les groupes de membres de la population locale "non concernés" par le projet (dont la position "périphérique" autorise une vision objective des choses) ;
- Les groupes des responsables des organisations villageoises des paysans "pilotes", des relais paysans, ou des simples "clients" du projet ;
- Les groupes de femmes et d'hommes adultes ;
- Les groupes de jeunes et vieux ;
- Les groupes de commerçants, artisans, éleveurs ;
- La chefferie traditionnelle.

Dans certains cas nous avons eu à compléter les entretiens des groupes isolés des réunions avec la population du village (avec l'ensemble des groupes qui ont été interviewés). Cela afin de dégager la perception que chaque groupe d'acteurs a du projet et des autres groupes concernés et d'identifier les intérêts qu'ils poursuivent et la nature de leurs interactions.

La mise en oeuvre d'une telle démarche ne s'est pas faite sans problèmes.

1. Atelier "logiques sociales et projets de développement".

Difficultés rencontrées.

La première difficulté rencontrée au cours de cette mission est relative à une certaine méfiance des agents de développement vis-à-vis de l'anthropologue. Nous avons aussi et surtout rencontré d'autres difficultés relatives d'une part à l'impossibilité d'accès à certains villages à cause des fortes précipitations tombées dans la région et d'autre part à l'indisponibilité des acteurs villageois pour cause des travaux champêtres. Cela montre que la période retenue (pour l'étude) n'était pas favorable à l'observation et ne favorise pas les entretiens par groupes d'intérêts, les veillées et discussion en assemblée villageoise.

Ainsi nous avons estimé nécessaire (avant la présentation des résultats de l'étude qui nous a été demandée qui, nous tenons à le rappeler concerne les jeux et enjeux autour d'un projet), d'analyser les jeux et enjeux que la réalisation elle-même de l'étude a créée. Si nous avons tenu à exposer les quelques enseignements de cette expérience c'est parce que nous pensons qu'ils sont utiles pour la compréhension de la stratégie de certains acteurs.

Nous tenons aussi à rappeler que c'est non seulement suite à la demande d'un organisme de développement (opérateur de développement) que cette étude a été mise en place, mais c'est aussi et surtout pour un objectif académique (étant donné que nous sommes en phase de "formation à la recherche") que nous avons accepté de conduire cette recherche.

Nous savons tous que de temps en temps les opérateurs de développement font appel à l'expertise en sciences sociales pour évaluer leurs activités sur le terrain. Ce recours apparaît dans certains cas comme un passage obligé pour la continuation des programmes initiés par ces organismes et l'évaluation est souvent demandée par une tierce institution (par exemple celle qui finance les activités sur le terrain). Notre étude loin de se classer dans cette catégorie s'est vue ranger aux côtés de l'expertise classique par les interlocuteurs détenteurs de l'information, en l'occurrence les agents d'encadrement et les partenaires du projet.

Dès lors il s'est installé une sorte de méfiance vis-à-vis du chercheur. Alors même qu'au départ (de la rédaction des termes de référence jusqu'aux premières réunions de présentation du projet de recherche) les différentes équipes du projet (les interlocuteurs du chercheur) avaient émis leur souhait de voir le chargé de l'étude porter un regard sur le fonctionnement du dispositif institutionnel du projet en se servant de l'oeil des populations cibles.

Ils nous a semblé nécessaire de mettre en place une démarche méthodologique souple et assez discrète pour tenter de répondre à toutes ces demandes qui combinent plusieurs enjeux :

- Enjeu académique (recherche fondamentale)
- Enjeu stratégique (agents de développement),
- Enjeu méthodologique (recherche développement).

Il apparaît dès lors (pour toujours extrapoler ma collègue TARRIERE) "nécessaire que soit établie une sorte de "contrat moral" entre le chercheur et ses interlocuteurs : la qualité des données recueillies dépendra de cette relation ; les interlocuteurs acceptant alors de jouer le jeu, c'est-à-dire de prendre le risque d'être "mis à nu" et donc de courir les risques qu'en dévoilant certaines de leurs pratiques que les Bailleurs de Fonds soient amener à rompre leur relation avec tel ou tel groupe d'acteurs. Ou encore que les connaissances acquises par le chercheur soient utilisées par d'autres acteurs à l'encontre de certaines structures".

Que s'est-il vraiment passé ?

La multiplicité des données à recueillir nous a conduit à utiliser divers outils d'enquête au cours de notre travail. C'est ainsi que nous avons été amenés à mettre en place deux questionnaires.

Un questionnaire destiné aux agents du projet et un autre pour les partenaires du projet. Car nous sommes partis du fait qu'ils savent tous lire et écrire. Cela dans un souci d'économie de temps en vue de disposer de suffisamment de temps pour les populations cibles.

Peu de temps après la mise en place de ces questionnaires, des rumeurs ont commencé à circuler faisant état des inquiétudes de certains agents du projet vis-à-vis de l'étude qui pose des questions dont les réponses seront susceptibles d'entraîner la fermeture du projet "comme disent-ils cela a été le cas avec le PAGT où suite au rapport de l'étude socio-anthropologique le projet avait été fermé".

Nous avons essayé de rassurer nos interlocuteurs en leur disant que notre rapport d'étude sur le PAGT n'avait rien à voir avec la décision d'arrêt du projet mais que cela avait été prévu dans la durée de vie du projet et qu'il y a eu aussi une évaluation ex post dont les experts a qui elle avait été confié n'ont jamais lu notre rapport. Cela a quelque peu rassuré nos interlocuteurs même si certains avaient nié avoir cultivé un tel sentiment.

Mais à la surprise presque générale de l'équipe, il avait été programmé des journées de réflexion du PGTF qui n'avaient pas été prévues dans le programme annuel. Au cours de ces journées de réflexion (qui ont bénéficié de la participation d'un expert de l'IRAM pour l'animation), toutes ou presque toutes les questions contenues dans notre questionnaire avaient été reprises et discutées. Certains agents du projet sont venus nous voir pour nous dire qu'un volet de l'étude vient d'être traité par l'équipe qui a fait sa propre auto-critique, qui s'est "mise à nu" et qui entend corriger ses erreurs.

Nous nous sommes senti réconfortés, puisque nous nous sommes dit que notre démarche a porté ses fruits.

Néanmoins, nous avons dû nous résoudre à trouver d'autres alternatives pour minimiser l'incidence de la distorsion méthodologique qui nous avait été causée par la situation ainsi créée. Avant de finir avec ce chapitre nous tenons à dire que pour ce qui concerne notre expérience de TORODI nous avons utilisé les données recueillies en toute objectivité sans nous placer dans une position de subordination aux demandeurs de l'étude et nous entendons aussi faire de même pour celle-ci.

II - ANALYSE DE RESULTATS

A) Les acteurs et leurs perceptions du PGTF

La compréhension des différentes logiques et représentations des différents types d'acteurs nécessite que l'on s'intéresse un peu à l'histoire locale des interventions en développement dans la zone et en particulier ici l'histoire locale du PGTF .

1) Des Populations Bénéficiaires

Selon les habitants de cette région en l'occurrence ceux de l'ancienne zone d'intervention du PF, leur 1^{er} contact avec les projets remonte aux années du projet forestier . Un grand projet selon eux qui a eu à conduire des opérations de plantations des arbres. Il leur a aussi apporté des engrais ; des insecticides, des charrettes et surtout il a permis (a ajouté le Chef de Village) la création d'une coopérative forestière d'exploitation du bois avant d'ouvrir un centre de vente de bois . Ce projet qui avait son siège à Damana était et est toujours considéré comme le projet des " AZIZ" et de DJIBRIL" (du nom des responsables à l'époque du projet). De TALIFANTA BERI à DOROBORO tous les villageois appellent ce projet (porze IDA) .

Aussi un villageois de Dorobobo nous a confié que (Ida ir si diryan aga zama ida manti foreyno) c'est à dire qu'ils (les habitants de Dorobobo) n'oublièrent jamais le projet Ida, car on ne blague pas avec celui-ci .

C'est dire tout simplement que ce projet est resté dans les mémoires des habitants de Dorobobo comme un des meilleurs souvenirs des interventions extérieures dans la zone .

Par la suite ce projet IDA qui a semble-t'il quitté pour s'installer à Tahoua , (car ils ont appris que les " AZIZ " sont affectés à Tahoua) comme si le PF est la propriété d'un de ses responsables (ce qui traduit ici l'idée certaine personnalisation du projet) . Après ce projet disent-ils, le gouvernement leur a envoyé des commis (les " ALI ") pour garder le site en attendant l'arrivée d'un autre projet . Ces commis sont restés environ 4 à 6 mois avant l'arrivée du PGTF selon les villageois .

Il faut signaler ici que cette période de 4 à 6 mois dont parle les villageois correspond exactement à la durée de vie et de séjour dans la région du projet PAGT. Ce qui veut dire que le PAGT n'est pas considéré comme un projet qui a exercé dans cette zone. Seul un villageois nous a confié qu'une équipe de ce projet s'était occupée de compter les arbres du plateau.

Dans cette ancienne zone, le PGTF est d'emblée considéré comme l'héritier du PF. Ailleurs dans la nouvelle zone notamment dans le Dallol, les habitants voient le PGTF comme le résultat d'une rupture entre les blancs et le gouvernement . En effet ces derniers nous ont confié que c'est l'échec de l'administration Nigérienne face à la gestion de l'aide (à travers les profits classiques) qui est à la base du financement des projets type PGTF. Les villageois expliquent cela par la responsabilisation des VP dans la conduite des opérations dans leur zone.

2 - Des Agents du PGTF

La structure d'encadrement, chargée d'appuyer les villageois est bien consciente de sa mission . En effet, cadres nationaux (mis à la disposition du PGTF), contractuels, VP et animateurs, maîtrisent tous en théorie l'ensemble des objectifs du projet ainsi que la démarche . Nous disons en théorie, car eux même reconnaissent que la mise en oeuvre est entachée de problèmes liés surtout à l'analphabétisme des populations bénéficiaires qui sont obligés souvent de faire appel aux compétences extérieures pour la préparation et la présentation de leurs micro-projets aux instances paritaires.

Un animateur nous a même confié ceci :

« Les paysans nous traitent nous animateurs comme des véritables menteurs. Ils sont fatigués avec les belles paroles du projet sur les financements des actions . C'est surtout la lourdeur des procédures et les retards dans le déblocage des financements qui les poussent à parler ainsi >>.

L'équipe se dit héritière d'une approche diffuse du concept de " Gestion des terroirs " . Les uns et les autres s'estiment investis d'une mission d'éveil de conscience . Ils ont , disent-ils, la charge de conseiller, d'accompagner, d'animer et d'entretenir les réflexions et initiatives des villageois sans se substituer à eux et être en retrait pour favoriser une certaine émergence locale d'un groupe de paysans leaders et novateurs, capables de poursuivre les actions avec les autres villageois, au fur et à mesure du désengagement progressif de la structure et même de celui de l'Etat .

Les animateurs trouvent qu'ils ont les mains liées car non seulement leurs initiatives sont très rarement acceptées par l'équipe , mais aussi les cadres Nigériens les traitent des « oreilles >> des VP. Il semblerait que se sont eux (les animateurs) qui rapportent aux VP ce que les cadres disent d'eux. Alors même que selon un cadre , les critiques qu'ils adressent au VP sont valables pour la cellule de la coordination qui disent-ils favorise plus les financements des DPO que lui présente les VP aux détriment de ceux des cadres.

3 - Des Autres partenaires

Au cours de l'exécution de son programme, l'équipe du PGTF a mis en place un système de collaboration avec divers partenaires, tantôt sous la forme de partenariat, tantôt sous une forme de contrat pour les prestations extérieures .

C'est ainsi que nous avons identifié des prestataires extérieurs telles que BETAS, Madame Pascale Alloké ,et les travaux publics, le PASP , comme partenaires. Les uns perçoivent le PGTF comme un bailleur de fonds pour le financement des prestations (cas de BETAS, de ANFANI), d'autres comme un partenaire pour des cofinancements (cas PASP, Projet PMR-RFA), d'autres comme champ expérimentation et de recherche (IRAN, FAC d'Agronomie) et d'autres comme sources de perdiems pour les déplacements (cas des services techniques de l'Etat qui interviennent dans la zone du PGTF). Comme nous pouvons le constater les enjeux diffèrent d'un partenaire à un autre . **Chacun voit le PGTF selon ce qu'il peut en tirer.**

B - LE PGTF et ses Opérations de Terrain

Officiellement le PGTF n'intervient qu'à la demande du village . Les villageois connaissent très bien les différents étapes à suivre avant l'intervention effective du PGTF dans leur village . Néanmoins, un certain nombre de ces villages se trouvent confrontés au problème de comment franchir la 1^{ère} étape . C'est à dire l'envoi d'une demande écrite dans laquelle le village précise clairement son adhésion à la démarche d'intervention ainsi que la nature des actions prioritaires à entreprendre en amont des PVD . Ce problème est le plus souvent lié à un manque de personnes alphabétisées capables de mettre sur papier les besoins et les motivations des villageois . De la demande villageoise d'intervention à la réalisation par le PGTF , plusieurs obstacles se dressent, tous sont liés à des enjeux (économiques, sociaux, de pouvoir et environnementaux) .

1°) Enjeux sociaux

L'intervention du PGTF au niveau d'un village fait appel à deux types de financement, et il y a un code de financement qui régit les interventions du projet .

Ainsi il y a d'abord les subventions , qui dans les meilleurs des cas viennent compléter l'effort villageois . Il s'agit de tout ce qui touche à la réalisation d'infrastructures collectives économiquement rentables (les Banques de céréales, les aménagements des Bas fonds ...) .

Il y a ensuite les crédits qui sont à un taux de 24% annuel et de durée variable suivant les opérations . Ces opérations de crédits visent spécialement des petites activités économiques susceptibles de générer un surplus pour l'individu, le groupement ou même le village .

Beaucoup de villageois se sont prononcés sur la rigidité de l'approche concernant les conditions d'octroi de crédit .

Certains estiment que le système de dépôt de garantie et celui des intérêts ne sont pas adaptés à leur situation économique. En effet un certain nombre de villageois nous ont confié qu'il leur arrive de contracter un premier prêt au niveau du village pour faire face au montant exigé par le projet comme fonds de garantie conditionnant l'octroi de deuxième prêt.<< Cela constitue le plus grand handicap dans le système de crédit du PGTF >> m'a confié un commerçant d'un village de la nouvelle zone.

En effet selon ce dernier il lui est arrivé d'avancer la totalité de la somme exigée comme fonds de garantie à l'ensemble du groupement villageois qui lui a promis de la lui rendre dès que le crédit est débloqué et il lui fallu attendre longtemps, car souvent le déblocage des fonds met des mois . Cela a entraîné le blocage de ses propres activités commerciales pendant une bonne période et tout le village a souffert de ça à cause de la rupture du stock des produits de premières nécessités dans sa boutique.

Aussi, en ce qui concerne les intérêts, les bénéficiaires estiment qu'il est injuste de leur exiger un fonds de garantie , un délai de paiement avec intérêt et qu'à la fin la restitution de leur fonds de garantie accuse un très grand retard et cela sans dédommagement .

Comme nous pouvons le constater les villageois sont conscients des enjeux économiques autour des opérations relatives au crédit mais cette conscience est le plus souvent individuelle . Elle devient collective dès lors qu'on passe du système de crédit à celui des subventions .

3°) Enjeux Sociaux

Les enjeux sociaux autour des activités de terrain relèvent surtout des opérations basées sur les subventions que le PGTF accorde à l'ensemble du village pour faire face à une contrainte collective . Le village s'organise autour d'un groupe de leaders pour demander l'appui du projet dans la réalisation de travaux d'intérêt collectif qui touchent la gestion conservation des eaux et du sol, la mise en place d'une boutique villageoise , d'une banque de céréales , de la formation et de l'équipement des secouristes et matrones etc ... Pour cela la mobilisation collective ne se fait pas attendre dans la majorité des cas . Cette mobilisation est favorisée par le fait qu'en général l'apport villageois que le projet demande n'est pas d'origine monétaire .

En effet , le projet demande aux villageois un apport en main d'oeuvre ou en produits locaux résultant des activités productives des villageois . C'est ainsi que pour la réalisation des travaux G/CES, il est demandé un apport en main d'oeuvre (et cette main d'oeuvre est le plus souvent rémunérée , ce qui rend cette activité individuelle et non plus collective) . Aussi durant ces premières années d'activités le projet accordait automatiquement un crédit charettes dans les villages du plateau où se réalisent des travaux G/CES. D'où l'engouement de certains villageois dans cette catégorie d'opération. Au delà de ces enjeux qui sont du reste socio-économiques, la réalisation de certaines opérations fait appel à des enjeux environnementaux auxquels les villageois s'intéressent fortement.

3°) Les enjeux environnementaux

Les activités qui touchent à l'aménagement des terroirs villageois ou intervillageois sont celles qui sont le plus cotés dans les régions du plateau , mais aussi dans le Dallol (dès qu'il s'agit d'aménagement des mares). Les villageois sont conscients du phénomène de la poussée démographique et celui de la rareté des terres. Donc l'enjeu c'est la terre et il s'agit à travers des opérations G/CES et d'aménagement des mares et des koris , de récupérer des terres dégradées pour les mettre à la disposition des populations (source le plus souvent de véritables conflits fonciers). Cela est bien perçu par les bénéficiaires même si disent-ils pour des raisons de survie ils exigent une rémunération avant de s'investir dans ces activités. On remarque pourtant que les opérations de crédits ont supplanté celles des subventions pourtant nécessaires à la concervation du milieu. Aussi la préparation , la réalisation et la gestion de l'ensemble de ces opérations font face à des enjeux de pouvoir.

4°) Enjeux de pouvoir

Le PGTF est un projet qui s'adresse à des sociétés organisées et hiérarchisées. Même en théorie la démarche veut que les activités se déroulent directement avec les bénéficiaires. Il existe dans un village des structures organisées avec à leur tête des leaders villageois avec qui il faut nécessairement composer. Ainsi au niveau de chaque village , chaque hameau ou groupement , on a à la tête un pouvoir par lequel il faut passer pour toucher la base , car cette même base compose avec ce pouvoir pour entrer en contact avec l'étranger.

Les enjeux ici sont liés au fait que les initiatives villageoises relèvent le plus souvent du pouvoir de ceux qui ont un poids dans le village (il s'agit du chef de village ou son représentant , des anciens , des marabouts et surtout des jeunes scolarisés et /ou émancipés capables de gérer les rapports entre les villageois et les responsables du projet).

L'ensemble de ces enjeux sont présents partout où nous sommes passés et leur existence pousse les différents acteurs à mettre en place des jeux pour tirer profit au maximum des *opérations de terrain du PGTF*.

C°) Les jeux des acteurs

La maîtrise de la démarche du PGTF par les populations bénéficiaires, surtout celle de l'ancienne zone (en particulier à Talifanta Béri , à Dorobobo et à Moribame), ne fait pas de doute. En effet dès le diagnostic qui se fait de façon concertée , les villageois définissent grossièrement les limites approximatives de leurs terroirs.

Les villageois nous rappellent partout que les agents du projet les ont aidé à identifier les problèmes de leur territoire villageois et ensemble ils ont proposé des solutions adéquates et ces dernières ont été validées par des groupes d'intérêt et les principaux leaders.

Dans les différentes interactions entre les villageois entre eux d'une part et entre les villageois et les agents du projet d'autre part , les uns et les autres développent des stratégies et des comportements tendant à minimiser les risques dans l'engagement de chacun.

Ces stratégies et comportements utilisent toutes les procédures légales et même illégales susceptibles de trouver l'agrément des responsables des opérations financières par le PGTF.

1°) Légitimité (droit et devoir)

Le code de financement des opérations rend certaines opérations plus "attrayantes" que d'autres.

Ainsi les opérations que ce code favorise pour être subventionnées sont les suivantes : G/CES , Banques céréalières et Boutiques pastorales, Aménagement des parcelles et démonstration agricoles, formation en alphabétisation. Tandis que les opérations de crédit qu'il cautionne sont : embouche, crédits ouverts , crédit intrants de décrue et CCS.

Tous les villageois ne connaissent pas en tant que tel le contenu du code de financement , mais ceux qui le connaissent savent très bien l' utiliser et passe par toutes les procédures légales pour trouver un financement à leur Micro-Projet. Aussi ces dernières arrivent à honorer leurs engagements vis-à-vis du PGTF , ce qui du coup les rend clients privilégiés du projet et leur attire la jalousie de ceux qui ne maîtrisent pas le système.

La mauvaise volonté de certains agents et leur mauvaise foi amènent certains villageois à travailler dans le flou ce qui les poussent à utiliser des voies illégales pour arriver à trouver un financement à leurs micro-projets .

2°) Clientélisme et corruption

Comme nous venons de le mentionner plus haut, la maîtrise des mécanismes de financement reste aujourd'hui encore dans certains villages, le privilège de certaines personnes ayant un pouvoir sur les structures locales ou ayant un contact direct avec les agents du projet . Nous avons identifié deux catégories de personnes occupant cette position .

Il s'agit de certains chefs de villages qui ont reçu des explications de la part des responsables du projet sur la démarche et le contenu du code de financement et qui volontairement ont préféré garder ces informations pour eux pour s'en servir en cas de besoin avec des personnes de leur choix ce qui du coup augmente leur pouvoir vis-à-vis de ces dernières et surtout vis-à-vis des personnes marginalisées .

La seconde catégorie regroupe des leaders villageois avec qui les agents du projet ont des rapports privilégiés et qui sont tantôt des représentants des villageois vis-à-vis du projet, tantôt les représentants du projet vis-à-vis des villageois . Cette position pousse certains de ces leaders à faire du chantage aux villageois dès qu'il s'agit de choisir (ou d'arrêter) une liste de ceux qui pourront bénéficier d'un crédit ou de certains avantages que le projet accorde au village . D'où le recours obligé par certains à la corruption pour s'assurer une place dans le lot des personnes susceptibles d'être retenues par le projet . Là où il n'existe pas des moyens pour corrompre, on utilise un procédé très banal qui est la manipulation .

3°) La Manipulation (Cadeau, Contrepartie et Dérogation) .

Toujours dans la même logique de détournement , certains acteurs aux privilèges décrit plus haut les utilisent pour orienter les agents du projet vers des personnes ou des micro-projets de leur choix , comme dérogation à leurs proches ou simplement parce que ces personnes les entourent de cadeaux ou leur rendent d'autres services en contre-partie .

Toutes ces situations sont rendues possibles par, d'une part, une faible concertation entre le projet et les autres partenaires et, d'autre part, par une très forte carence en organisations locales dynamiques dans toute la zone .

D) Environnement Institutionnel et Organisations locales.

Le dispositif d'intervention du PGTF est composé de trois équipes locales pluridisciplinaires au niveau des trois zones pilotes (Bonkougou, Damana, Fandou) et une cellule de coordination à Balleyara . Les cadres sont de profil agriculture, élevage etc ... environnement .

Les zones pilotes sont subdivisées en des secteurs géographiques Bonkougou (2 secteurs géographiques) , Damana (4 secteurs géographiques).Chaque secteur géographique comprend un ensemble de 3 à 5 villages . Voilà en ce qui concerne le PGTF . Mais ce projet n'est pas seul à intervenir dans la zone ; d'autres structures ou institutions interviennent ainsi que tous les autres services techniques et les autorités administratives et coutumières.

C'est pour cette raison que le PGTF a mis en place une politique de partenariat dans un souci d'une harmonisation et d'une collaboration dans l'exécution des opérations dans la zone.

Le PGTF a ainsi développé des rapports de partenariat aussi bien avec les partenaires locaux qu'avec les autorités administratives , coutumières , les services techniques et les autres partenaires de développement opérant dans le sud Filingué.

Lors de notre séjour nous avons cherché à creuser un peu pour faire un état des relations entre le PGTF et les autres partenaires de développement , ainsi qu'entre le PGTF et les organisations locales.

1°) Le PGTF et les autorités administratives et coutumières

Officiellement le PGTF a été placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. En tant que projet intervenant dans une circonscription administrative bien définie (l'arrondissement de Filingué dans sa partie sud) et dirigée par un sous-préfet , ses responsables étaient censés produire des rapports sur l'état d'avancement des activités. Il semble selon les autorités administratives que ce n'est pas le cas. Néanmoins ces autorités nous ont confié qu'ils reçoivent des invitations chaque fois que les services techniques et les organisations villageoises sont appelés à se rencontrer pour juger de la pertinence des micro-projets que les villageois soumettent au projet pour financement.

Le PGTF ayant une démarche directe , nous comprenons très bien qu'il agisse le plus souvent sur le terrain sans passer par les autorités administratives dont l'implication suppose la mobilisation des fonds supplémentaires, mais aussi elle peut biaiser la participation des populations bénéficiaires car le caractère coercitif de l'action des autorités administratives aura sans aucun doute une influence dans la compréhension des populations des objectifs du PGTF.

En ce qui concerne les autorités coutumières , notre entretien avec le premier responsable du canton de TONDIKANNDIA (en l'occurrence le chef de canton) , nous a permis de comprendre que cette structure se plaint du désintéressement du projet à son égard. Celui-ci nous a confié qu'il semble que les nouveaux projets comme le PGTF reprochent à la chefferie traditionnelle de manipuler les populations bénéficiaires dès lors qu'on l'implique dans la mise en oeuvre des activités d'un projet . Ce dernier estime que *<< personnellement qu'en tant que premier producteur de la région , il est inconvenable qu'une institution voulant aider les ruraux intervienne dans le monde rural sans passer par moi pour me demander ne serait ce que des conseils, car je suis celui à qui les villageois ont recours en cas de mauvaises récoltes >> .*

Comme nous pouvons le constater les sentiments de ces deux autorités porte à croire que le PGTF les a mis de côté ce qui du reste n'est pas étonnant car c'est sa philosophie qui l'exige comme aiment à souligner certains responsables des projets gestions de terroir .

2°) Le PGTF et les services techniques

La structure d'encadrement du PGTF réunit en son sein certaines compétences dans des secteurs comme l'environnement, l'élevage et l'agriculture et cela en nombre insuffisant au vue de la mission de l'équipe. C'est pour ces raisons que l'équipe a mis en place un système de collaboration avec les services techniques, tant au niveau local que régional .

Ce système fonctionne bien entre l'équipe du projet et les services de l'élevage et celui de l'agriculture . Il fonctionne très mal entre l'équipe et le service de l'USRC et celui du génie rural, car avec ces deux services il semble que les règles de partenariat n'ont jamais été bien définies. Avec les services de l'alphabétisation et celui de la santé la collaboration est moyenne. Quand nous avons voulu savoir pourquoi ça marche avec les uns et non avec les autres des explications des uns comme celles des autres posent comme problème la question financière dans la définition des modalités d'intervention de chaque service. Ainsi le service d'arrondissement génie rural estime qu'il doit signer un contrat de collaboration directement avec PGTF, alors que en tant que service de l'Etat, les responsables du PGTF estiment quand à eux que c'est avec la Direction Nationale du Génie Rural que le PGTF doit traiter, quitte à cette Direction de régler la question avec sa représentation locale.

Dans l'ensemble les services techniques n'apprécient pas très bien les pratiques financières du PGT. En effet ces derniers reprochent au projet d'avoir des procédures très lourdes dans le déblocage des fonds.

Il arrive selon un cadre du service du plan que des opérations très porteuses échouent à cause des retards de déblocage de fonds. C'est le cas par exemple de l'opération embouche qui, selon un agent de l'élevage, doit commencé nécessairement en début de la saison hivernale. Malheureusement , il arrive que le projet accepte de financer , mais que les fonds arrivent en retard par rapport à la date programmé par les villageois.

3°). Le PGTF et les autres projets.

Les projets qui interviennent dans le sud Filingué sont nombreux et la plupart n'ont aucun accord formel de collaboration avec le PGTF. Aussi sur le terrain il arrive rarement que les projets ayant des objectifs proches de ceux du PGTF interviennent dans le même village que lui.

Mais il semble selon certains agents du PGTF que la Direction est allergique à l'utilisation par ses agents des procédures d'un autre projet ayant fait leurs preuves. C'est le cas semble-t-il des procédures de crédit PMR-RFA qui ont été empruntées par un volontaire dans le cadre de la collaboration entre les deux projets. Cette pratique n'a pas été bien accueillie au PGTF, mais il semble que récemment les choses se sont un peu arrangées et qu'il y existe un semblant de collaboration technique entre les deux projets concernant certaines opérations du PGTF.

E °) Des outils de la démarche

1°) Plan villageois de développement (P.V.D.)

Le plan villageois de développement (PVD) contient :

- les axes prioritaires issus de l'analyse des problèmes et de la recherche des solutions ;

Ces axes font l'objet de programmation en assemblée villageoise centrée sur la durée du projet.

- le schéma d'aménagement des terroirs : l'objectif est d'établir une esquisse de priorités pour une mise en valeur et une gestion plus rationnelle des ressources, à travers un schéma directeur d'aménagement du territoire villageois.

Ce schéma permet de repérer les éléments constitutifs des terroirs villageois (reliefs, koris, pistes, zone de culture, aire de pâturage, plateau, vallée, couloir de passage à bétail...) et de les familiariser aux villageois.

Le PVD est un document dynamique et non statique qu'il faudrait ajuster au fil des années, au cours des ateliers d'auto-évaluation-programmation paysanne.

Le programme villageois de développement, défini en aval du diagnostic villageois concerté, permet d'intier les ruraux à la planification spatio-temporelle des activités à l'échelle de leurs terroirs.

En outre, le diagnostic des ressources permet l'éveil des connaissances empiriques et du savoir populaire par une argumentation des mécanismes naturels et de leurs relations de cause à effet.

L'utilisation du PVD est faite par les villageois qui sont les principaux bénéficiaires. Ce document peut être intégré dans les éléments de planification régionale dans le cadre de la décentralisation administrative.

Quoi qu'on dise, le PVD est réalisé d'une manière concertée avec les villageois, qui participent à toutes les étapes de son élaboration, même si par ailleurs certaines de ces étapes enregistrent de faibles participations.

De 1990 à 1994, cette concertation a beaucoup évolué en raison du transfert de ce volet d'opération aux compétences locales.

Au sein de l'équipe, l'ensemble du personnel opérationnel (animateurs, responsables géographiques, chef de zone pilote) participe aux différentes étapes. Le chef de zone est le responsable chargé de ce volet.

Le PGTF fait appel également aux étudiants de la Faculté d'Agronomie de Niamey, IPDR Kollo, CNEARC-France pour l'élaboration et la mise en forme des documents PVD.

Certains des agents du P.G.T.F. sont peu favorables ou pas à cette poursuite en raison des difficultés à conduire véritablement les étapes d'un PVD.

D'une manière générale, on peut affirmer que les leaders villageois (animateurs villageois) sont les seuls à avoir acquis une certaine capacité de restitution et une réelle appropriation de leurs PVD, en dépit des contraintes liées à l'analphabétisme aigu. L'esprit du P.V.D. est traduit en langue locale comme suit :

<< Kwaarey ma koy jina sijiri beri-berey tira ; tira no kan kwaara borey nda poroze goyterey ga te care banda, tira mana ga te, proroze ma du ga bey kwaara sandayey, fondéy kan ga i bonza nda kwaara arzaka.

Sandey fo bonza yan fondara, kwaara borey ma te tira a ma koy poroze do.

Kwaara borey nda poroze goyterey ma margu ga te tira fo kan kwaara boro hinka ga kande>>

Ce qui donne en français :

<< L'amélioration des conditions de vie des villageois est l'un des grands objectifs de la mise en place de ce papier. C'est un papier que les villageois et les agents du projet réalisent ensemble.

L'intérêt de ce papier (tira) réside dans le fait que le projet recueille des informations d'abord sur l'ensemble des problèmes du village, ensuite sur les solutions que les villageois eux-mêmes proposent et enfin sur les ressources dont le village dispose. C'est grâce à ces informations que les villageois préparent leur demande et l'envoient au projet. Après quoi, villageois et agents du projet se réunissent pour rédiger un seul rapport que deux représentants villageois présentent à l'assistance >>.

On peut se réjouir de l'évolution du concept de diagnostic villageois (diagnostic externe à un diagnostic concerté ou participatif). En quoi consistera l'évolution future ?

C'est un des axes de réflexion essentiel et nécessaire, si on oeuvre vraiment au développement du monde rural.

Les villageois considèrent le P.V.D. comme le miroir du village , c'est aussi la <<Bible>> du village.

Mais malheureusement l'utilisation que les "animateurs villageois" font du PVD est comparable à celle que l'on fait d'un guide touristique d'un village.

2°) Ateliers cantonaux (A.C.)

Les objectifs assignés aux ateliers cantonaux sont :

- mieux faire circuler l'information d'une part, entre les villages bénéficiaires et le canton d'une part et entre le PGTF et les autorités cantonales et administratives d'autre part ;
- mieux responsabiliser les villageois en matière d'évaluation-programmation, prélude de la tenue des comités paritaires décentralisés d'octroi de financement ;
- mieux appréhender la programmation des opérations villageoises et affiner la budgétisation des actions sur la base des préoccupations villageoises les plus pertinentes et auxquelles les villageois attachent une importance particulière ;
- rappeler les grands principes d'intervention du PGTF ainsi que sa démarche d'intervention.

En somme, les objectifs ci-dessus définis concourent à la maîtrise d'un développement local reposant sur une gestion rationnelle et conservatoire des ressources naturelles par et pour les populations pleinement responsabilisées.

Les ateliers cantonaux (« ou marga béro djiri ga ka djiri ») sont considérés comme des réunions bilan par les villageois. Ils estiment que c'est à l'occasion de ces rencontres qu'ils sont mis au courant des raisons qui ont amené le projet à ne pas honorer ses engagements vis-à-vis d'eux. Ce qui nous amène à dire et à croire que le PGTF a des problèmes pour réaliser les activités qu'il programme lui-même. D'ailleurs un leader m'a confié qu'il a l'impression que le PGTF ne fait pas son auto évaluation et auto programmation dont-il leur demande avec insistance de faire.

Aussi chose paradoxale : nous avons appris que le PGTF n'a même pas pu dépenser 50 % de son budget en 1994 ce qui veut dire que plus de 25% des activités programmées n'ont pas été réalisées.

Le texte suivant en est une illustration:

<<Kwaarey goyey neesi yano ngey bonse nda goy taji wala goy zeno sijiri yan :

Marga no kan PGTF kwaarey kulu ga ka nda laabo koyo nda barijo gomnati goyterey.

Marga mana ga ti kwaarey kulu ma ci nga goyey kan i sijiri man nan hala ite wala i man te, nda goyey sijiro haran ga koy yesi.

■ *Wonkan te : i ma ci ma ta kan ina goyo sijiri
nda, gakasinay kan PGTF kande
nda wonkan kwaara borey
kande, tabi kan i di goyo ra, nda hanse yan
kan i ga te goyo se.*

■ *Wonkan man te :
I ga ci marga borey se kan a man te, kan a mante mo, i fo se a mante,
may do harey no taalo go, PGTF wala kwaara borey do.
Marga kanadi hinkanta ga ti goy tajey sijiro.
Wodin ga no kwaarey borey ga guna ga di goyey kan i ga ba nda
wonkan i ga hin, goyey din ma furo ngey nda PGTF gamara.>>*

On arrive à peu près à la traduction suivante :

Ce sont des rencontres qui rassemblent tous les représentants des villages d'intervention du PGTF ainsi que tous les chefs de villages et les représentants des services techniques de l'Etat. Lors de ces rencontres l'assistance évalue ce qui a été fait par rapport à ce qui a été programmé l'année précédente et ce qui reste à faire (donc à programmer pour la nouvelle année).

- Pour ce qui a été réalisé, on discute de comment ça a été fait?, quel a été l'apport du PGTF?, et qu'est-ce que les villageois eux mêmes ont apporté ? quelles sont les difficultés rencontrées dans la réalisation des opérations et comment y faire face à l'avenir ?

- Pour ce qui n'a pas été réalisé : on informe l'assistance de sa non réalisation, les raisons et situer les responsabilités ; est-ce la faute du PGTF ou bien celle des villageois.

C'est aussi lors de ces rencontres qu'on programme les nouvelles activités à réaliser. C'est l'étape qui permet aux villageois d'exprimer leurs besoins et de dire leurs possibilités et trouver un accord avec le PGTF.

3°) Comité paritaire

Un comité paritaire est un cadre de concertation à l'échelle sous-régional chargé de statuer sur les financements des opérations villageoises. Ce comité dispose d'un pouvoir décisionnel et délibératif mais ne dispose d'aucune base juridique dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

D'ailleurs les bailleurs de fonds, en l'occurrence la CFD ne lui reconnaît de pouvoirs de décision finale.

Cette position est clairement définie dans la lettre n° 1329 du 04/11/93 de la CFD, relative au pouvoir de décision finale qui disait ceci : « il paraît difficile d'attribuer à ces instances paritaires un pouvoir de décision en dernier ressort, celui-ci relevant du PGTF et des bailleurs de fonds »

Le comité paritaire est préparé par la zone pilote concernée, en l'absence d'une structure légale chargée de le faire au sein de l'arrondissement ou même de la cellule de coordination du PGTF.

Le problème posé au départ était de savoir comment décentraliser la gestion de l'opération au niveau des équipes de terrain ?

Les réflexions ont conduits les responsables du P.G.T.F. au Burkina et ont débouché sur les propositions actuelles après une kyrielle de réunions au sein de l'équipe et de contact intensif avec l'IRAM et la CFD.

Le Ministère chargé de la tutelle du projet n'a pas été associé à cette préparation.

Les comités paritaires fonctionnent actuellement grâce à des subventions accordées par le PGTF.

Le service du plan de l'arrondissement, en tant que coordonnateur des services techniques, assure la présidence des jury technique (services techniques), jury coutumier et administratif, jury villageois.

Le PGTF siège, au même titre que les autres personnes ressources invitées, à titre d'observateur et personne ressource principale, sans aucun pouvoir délibératif.

Les participants autorisés à siéger aux CP sont :

- les services techniques d'arrondissement ou leurs représentants ; cette participation est souhaitée à chaque fois qu'un dossier de micro-projet villageois concerne un service technique dans son domaine de compétence ;
- le sous-préfet ou son représentant ;
- le chef de canton ou son représentant ;
- le rugga ou son représentant ;
- les chefs de villages ou leurs représentants ;

(uniquement issus des villages d'intervention du PGTF)

- les promoteurs de micro-projets villageois ;
- les partenaires de développement (ONG, projets autres que PGTF) ;

le PGTF participe en tant qu'observateur et personne ressource et assure le secrétariat du jury.

Le choix des participants villageois est fait en fonction de leur rôle :

- chefs de villages (autorités coutumières) ;
- promoteurs du projet (origine et propriétaires du projet)
- porteurs (personne ressource capable de défendre le dossier du micro-projet). Les porteurs peuvent-êtres les promoteurs eux-mêmes.

La fonction actuelle des CP qui sont de simples chambres d'enregistrement ne peut pas être durable, à cause des frustrations induites par le pouvoir décisionnel non intégral. A long terme ces CP disparaîtront avec la fin du PGTF puisqu'il n'existe pas de structure de relai.

La décision et la mise en place de cette structure de relai est une condition sine qua none pour la poursuite de ces assises qui peuvent être un outil adéquat de décentralisation administrative.

Certains villageois estiment que les CP sont comparables à la loterie, ils les appellent d'ailleurs « Marga marga Tchatcha » c'est à dire un jeu de hasard qui oppose plusieurs groupes. Un villageois de Taya Tabla a même ajouté ceci : « Marga marga Tchatcha no kan borey ga margou ga té bora kan ga Wa mâ wa bora kan man wa inga tira ga kani no ». Ce qui veut dire que les CP sont de rencontres de jeux de hasard où les dossiers malchanceux tombent dans un sommeil profond. Partout où nous sommes passés nous avons constaté que les procédures d'organisation et du déroulement des CP sont maîtrisées par au moins un Leader dans un Village. Ainsi les discours villageois disent des CP qu'ils sont des :

<<Marga kan ga no fondo i ma goyo te kwaara ra :

marga no kan, barijo gomnati goyterey ga ka, barijo su parfe ga ka nda kwaarey kan ra PGTF ga goy (kwaara kulu ma samba boro hinka) kan go ka margado.

Kwaara kan ganda tira ma cabe, nda a cabe ga ban, boro jarey ma no lamba.

Nda i na tirey kulu cabe ga ban no, saruzo kan ga hagoy nda barijo goy beri-berey, jine bora ga ci tira kan boori nda wonkan ga ba anze yan.

Tirey kan boori no i ga samba PGTF fuma do baleyara wato ga nooro kan ga gayo te i ma no kwaara se. I ma ngey goyo te.

Tirey kan kwaarey borey ga te ga cabe, a fo yan ga han garaw, a fo yan mo' ga han gakasineay, hayey din kulu go PGTF nooru no yan no fondéy ra>>.

Ce qui veut dire que les CP sont les réunions qui autorisent la réalisation des opérations dans les villages. Ce sont des rencontres qui réunissent les responsables des services techniques de l'Etat (gomnati-goyterey) , le Sous-Préfet (ou son représentant) , les représentants des villages d'intervention du PGTF (deux représentant par village).

Au cours des ces réunions chaque village qui a un micro-projet (tira) le présente à l'assistance qui le note (no lamba) par la suite. Quand tous les villages auront présenté leurs micro-projets, le représentant du service technique du plan (Saruso Kan ga hagoy nda barijo goy beri-berey jine bora) donne les résultats des délibérations sur les micro-projets agréés et ceux qui méritent encore des retouches .

Les micro-projets ayant obtenus l'agrément du jury sont envoyés au siège du P.G.T.F. à Baleyara . Après quoi on procède au déblocage des fonds à remettre aux villageois pour le début de l'opération.

Les micro-projets (tirey) que les villageois présentent sont de deux ordres: certains demandent des crédits (garaw) tandis que d'autres demandent de l'aide (gakassiney).

Toutes ces demandes sont autorisées par le PGTF.

Ce qui traduit très fidèlement l'esprit et le contenu de ces instances comme définit dans les documents du projet.

Les reproches que les villageois adressent à l'organisation des CP sont de deux ordres :

- d'abord ils estiment qu'il est prématuré de leur demander de prendre en charge en partie les frais de transport pour assister aux CP, aussi ils pensent qu'il n'est pas normal d'obliger dans ces conditions des représentants d'un village qui n'a pas de dossier à présenter de prendre en charge ses frais de transport.

- enfin, ils demandent la suppression des fiches que les animateurs préparent pour eux car ces fiches disent-ils retardent les plus souvent la présentation des dossiers aux CP. Dans la plupart des cas ces fiches sont rejetées par la cellule de coordination pour imperfection ce qui entraîne des reports de présentation de certains dossiers (cas de Talifanta) et du coup la période de réalisation d'une opération passe sans que l'opération ne soit réalisée ou dans certains cas le financement tombe à la mauvaise période.

Les villageois reconnaissent presque à l'unanimité que les CP les aident dans une certaine mesure à l'ouverture d'esprit, ce sont aussi des lieux de rencontre et d'échange d'expérience entre les villageois. Mais tous considèrent que le P.T.G.F les place en situation de concurrence lors des CP. Un villageois a même ajouté ceci : << nous sommes tous prétendant à une seule femme qui est le projet.>>

Nous estimons que c'est une très bonne chose mais les CP doivent avoir sans commune mesure la décision finale d'octroi de financement des opérations, sinon autant arrêter dès maintenant leurs tenues et mettre fin à leur poursuite.

Nous avons été surpris de remarquer que des dossiers de micro-projets villageois admis et entérinés aux CP sont retournés à la zone pour complément d'informations, après avoir été soumis au financement auprès de la cellule comptable du projet. Selon un cadre du P.G.T.F. : *<<Cet état social devenu endémique au PGTF démontre clairement la fausseté d'un esprit d'équipe apparent, à l'origine de la latence caractérisant la non-mise en oeuvre de certaines opérations villageoises étouffées par convenance personnelle :sinon comment expliquer que l'opération d'exploitation et de commercialisation de bois très porteuse et rentable,(Dorobobo en est l'exemple) , ne soit pas multipliée au bout de 4 ans d'existence du PGTF>>*. Pourtant a-t-il ajouté :

<<Cette opération est sollicitée par 2 groupes de villages depuis 1990 et 1991, groupes de villages organisés autour de Moribane et Talifanta Béri.

La non-satisfaction de cette demande a rendu inamovibles les promesses faites aux autres villageois de Talifanta Fandou Béri et Naguizé, demandeurs de l'opération depuis 1992.

On se demande réellement si les crédits alloués dans le cadre de ce projet sont destinés aux paysans, conformément aux objectifs assignés au projet, ou sont utilisés comme moyens de pression sociale pour amener les agents collaborateurs à se soumettre à une forme de diktat sans précédent.

Ces instincts dictatoriaux, conjugués à une capacité très limitée de prise de décisions consensuelles, ne favorise pas la mise en oeuvre d'une telle approche qui se veut souple, participative et progressive.>>

CONCLUSION

La démarche du projet, telle qu'elle a été décrite plus haut, n'est pas maîtrisée par l'ensemble du personnel opérationnel du projet, à plus forte raison les couches paysannes, fortement analphabètes.

Il convient de préciser que l'application actuelle faite de l'approche terroirs n'est pas à la portée de plus de 10 personnes au PGTF et cette application est vraiment contraignante à plus d'un titre.

Aussi certaines pratiques des responsables du P.G.T.F. font penser à un certain centralisme.

<<Cette centralisation effective et totale a entamé beaucoup la vitalité des zones pilotes en baissant la rentabilité des agents >> nous a confié un agent du P.G.T.F.

<<Les réunions mensuelles d'activités, seule cadre d'échanges d'expériences entre équipes du projet, sont plus que nécessaires. Mais depuis un certain temps elles ont été transformées en véritables tribunaux où certains membres de l'équipe trouvent l'occasion de prononcer de véritables diatribes, ce qui est contraire à l'analogie de l'approche "terroirs" que nous testons>> a-t-il ajouté.

Comme propositions d'amélioration, on pourrait garder le principe de tenue actuelle selon un système rotatif couvrant l'ensemble des sièges de zones pilotes et celui de la cellule de coordination.

Aussi l'animation de ces réunions devra être assurée par le CTP ou par le responsable des programmes.

Les procédures d'instruction et d'évaluation des dossiers d'opération sont acceptables, malgré leur lourdeur.

La maîtrise de ces procédures est impossible par les paysans et même par la majorité des agents d'encadrement.

C'est pourquoi nous suggérons que l'on ramène le dossier prévisionnel d'opération au contenu substantiel des 3 affiches-supports de présentation des micro-projets d'opération aux assises des comités paritaires.

Le dispositif actuel du projet est certainement peu fonctionnel à cause de la très forte centralisation de la gestion, accaparée par la cellule de coordination.

Il convient de préciser cependant que le montage des équipes est très cohérent et leur composition est bien pensée, hormis l'absence de certaines compétences au sein du projet, en l'occurrence les sociologues et les géographes, comme nous le font remarquer beaucoup de cadres du projet.

Quand au système d'animation des populations, pour ne pas dire encadrement, il est profondément biaisé par la méconnaissance des rôles de tout un chacun : l'animation telle qu'elle a été décrite au cours des multiples formations n'est jamais appliquée à cause du détournement des attributions des animateurs du projet. Ces derniers sont réduits à de simples interprètes ou de petits aides de terrain aux responsables des secteurs géographiques.

Les villageois disent des animateurs qu'ils sont les oreilles et la bouche des V.P. Même s'il arrive qu'on leur donne une responsabilité d'opération (Fandou étant pionnière pour cette responsabilisation des animateurs), leurs binômes des secteurs géographiques ne leur permettent pas de l'assumer correctement ; c'est ce qui explique souvent les malentendus et malversations financières difficiles à déceler. Néanmoins les V.P. aussi se considèrent comme les plus lésés de l'équipe, car ces derniers se voient leur rôle réduit à celui des chauffeurs et caissiers pour amener les cadres et animateurs sur le terrain. Un V.P. a d'ailleurs ajouté qu'ils sont << *les secrétaires de l'équipe, car ils passent la moitié de leur temps à rédiger le rapport des équipes pour un projet qui est devenu une machine à produire du papier* >>

Il est indispensable de rehausser le niveau de formation des animateurs pour qu'ils puissent avoir les mêmes capacités intellectuelles que les responsables des secteurs géographiques cadres nationaux et expatriés.

Dans le cas échéant, il sera indispensable de dispenser à ces animateurs des formations thématiques nécessaires à la conduite des opérations qu'ils ont en charge.

Compte tenu du profil des équipes de ce projet, ces formations peuvent être assurées par les chefs de zone pilote (Agriculture, Elevage, Forêt) et complétées au besoin par le responsable des programmes où le recours à des personnes extérieures pour assurer cette formation n'est pas indispensable compte tenu de la multidisciplinarité des équipes.

Néanmoins, les animateurs peuvent profiter des formations thématiques classiques organisées par les services techniques d'arrondissement avec le consentement de ces derniers

Pourtant, le caractère remontant et participatif de cette approche horizontale et décentralisée mérite d'être poursuivi, même si cette poursuite nécessiterait une certaine simplification pour ramener les choses à la compréhension paysanne.

Cette poursuite doit se faire dans le respect de la mise en oeuvre des objectifs assignés à ce projet.

Nous pensons que le développement endogène auquel on aspire ne peut pas être amorcé après seulement 5 ans d'intervention.

Compte tenu de l'analphabétisme qui sévit localement, cette amorce ne peut être escomptée qu'à très long terme.

C'est pourquoi, nous pensons qu'une durée minimale de 15 ans est nécessaire pour aboutir à une certaine maîtrise du développement local par les acteurs endogènes.

Les constats ci-dessus démontrent clairement des références à l'après-projet qui pourraient se manifester sous deux formes :

- poursuite assurée du projet avec une 2^{ème} phase conduite par une structure qui pourrait être un opérateur privé s'appuyant sur des équipes décentralisées autonomes
- Transcription en langue Zarma de l'ensemble des concepts liés au projet et à sa démarche
- non poursuite du projet avec l'absence d'une 2^e phase ;

Cette situation n'est pas tout à fait souhaitable en raison de la faible maîtrise des opérations villageoises par les bénéficiaires, cette maîtrise nécessite encore quelques années, en vue de permettre à la structure d'appui de préparer la relève.

Cette relève doit se faire au village en se reposant sur des leaders perspicaces et animateurs villageois identifiés et formés.

La relève par les services techniques qui est le souhait du projet ne cadre pas avec l'approche : il serait mieux indiqué que les villageois prennent attache avec des prestataires extérieurs, afin de chercher des solutions à leurs problèmes.

ANNEXES

- Terminologie du PGTF et leurs interprétations**
- Termes de références**
- Questionnaire aux Agents du PGTF**

- Terminologie du PGTF et leurs interprétations

Transcription en langue Zarma

Atelier cantonal	: "marga beero jiiri ga ka jiiri"
Comité paritaire	: "marga kan ga kwaara goyey kan i sijiri suuban handu hinka ga ka handu hinka"
Auto-évaluation	: "Jiiorra goyey kan te nda poroze neessiyan"
Auto-programmation	: "Jiiora goyey siijiriyan"
PVD	: "Kwaara ma zaada yan fondéy nda alheeri"
Projet PGTF	: "Poroze pé.zé.té.fé"
Travaux GIES	: "Tondo bon goyo"
Banques céréales	: "Haïni banki".

Termes de Référence

ETUDE des JEUX ET ENJEUX DES ACTEURS
D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL:

LE PROJET DE GESTION DES TERROIRS DE FILINGUE

JUSTIFICATION ET CONTEXTE DE L'ETUDE

L'un des principaux objectifs du Projet de Gestion des Terroirs de Filingué (P.G.T.F.) est de donner aux populations locales les moyens de maîtriser leur développement en concertation avec les différents acteurs administratifs, techniques, associatifs, commerciaux...

Toute la démarche d'intervention du Projet a été orientée dans ce sens et toute une série d'outils institutionnels, techniques et pédagogiques ont été mis en oeuvre : les Plans Villageois de Développement pour aider au diagnostic des besoins et une Auto-Evaluation / Auto-programmation pour faire ressortir leurs priorités, le Code de Financement qui impose un apport personnel des bénéficiaires pour la réalisation des projets villageois, première condition d'un réel partenariat, un appui à l'élaboration de micro-projets villageois qui n'intervient qu'à la demande d'individus ou de groupes, porteurs d'une initiative, les Comités Paritaires, composés de représentants villageois et des services administratifs et techniques, qui décident sans la participation du P.G.T.F. du financement des projets présentés par les promoteurs villageois eux-mêmes, la mise en contact direct des villageois avec des partenaires ou prestataires potentiels de leurs projets et la passation de contrats pour leur permettre de mobiliser de façon autonome les appuis dont ils auront besoin après la fin du P.G.T.F., la mise sur pied et la formation d'organisations rurales de gestion des projets villageois pour assurer la pérennité des actions entreprises, capitaliser des compétences nouvelles et créer de nouveaux espaces de réflexion et de proposition.

Cet objectif de maîtrise locale du développement est en lui-même délicat à évaluer puisque principalement "qualitatif". Suivre les acquis et les avancées dans ce domaine est d'autant plus difficile en cours de projet que les acteurs (aussi bien villageois qu'agents du Projet) développent un discours ou des comportements de façade calqués sur les objectifs du Projet dans l'espoir de gagner ou de conserver ses "faveurs" comme l'a montré l'étude socio-anthropologique du P.A.G.T.¹.

L'étude du P.G.T.F., en mettant en lumière les enjeux créés par les objectifs et la démarche du Projet, et les stratégies et les jeux des acteurs pour les contrôler ou en tirer profit, permettra de discerner ce qui est discours opportuniste de façade et acquis réels en matière de maîtrise locale du développement et contribuera à ré-orienter la démarche du P.G.T.F. Cette étude constituera également un outil important pour la mise au point de méthodes efficaces d'évaluation de ce type de projet, généralement coûteux d'un point de vue fonctionnement, visant à une participation des populations au développement qu'elle se nomme "maîtrise locale du développement", développement communautaire ou participatif, "auto-promotion villageois", "développement autocentré ou endogène". A ce titre, cette étude justifie pleinement l'utilisation de fonds d'aide au développement.

CONTENU DE L'ETUDE

PERCEPTION PAR LES VILLAGEOIS DES MODALITES D'INTERVENTION DU P.G.T.F., DE LEURS OBJECTIFS ET DU ROLE DES INTERVENANTS

Dans les documents de présentation du P.G.T.F. la démarche d'intervention, du diagnostic à l'identification des projets villageois et à leur financement, est clairement définie et doit en théorie conduire à une implication maximum des villageois. En est-il de même dans l'esprit de nos partenaires ruraux ? Qu'en disent-ils et qu'en pensent-ils vraiment ? Ont-ils le sentiments d'être les principaux acteurs de leurs projets ou plutôt d'être soumis, pour obtenir des financements, à un parcours d'obstacles que le P.G.T.F. dresse devant eux comme autant de brimades, voire même livrer à l'arbitraire des initiatives que prennent les agents du P.G.T.F. pour faire ou non avancer leur projet ? Connaissent-ils même les différentes étapes nécessaires pour faire aboutir leur projet villageois ? Les fonctions des étapes et le rôle des agents du P.G.T.F. sensés les appuyer ? Quelles sont les attitudes qu'ils développent pour franchir ces obstacles ou satisfaire aux conditions fixées par le P.G.T.F. ?

¹ Maman Sani SANDA, 1993, "Etude Socio-Anthropologique de l'Image que les Populations-Cibles se font du P.A.G.T. Torodi - Niger" E.H.E.S.S. - G.R.A.

Pour répondre à ces questions, il sera notamment collecté :

- une description par les villageois (puis par les différents agents et partenaires du P.G.T.F. pour identifier les décalages), des objectifs du P.G.T.F. et des étapes de sa démarche d'intervention. Il sera demandé une explication sur la fonction et les objectifs attribués par le P.G.T.F. à chacune de ces étapes.
- une description plus fine par les villageois (un échantillonnage devra être judicieusement choisi) des conditions explicites et implicites et des étapes qu'ils croient nécessaires pour obtenir un financement du P.G.T.F. (qu'est qui donne droit à un financement ? Que faut-il faire ou dire, qu'est ce qu'il ne faut pas dire ?).
- une description par les villageois du rôle de chaque agent du P.G.T.F. (du Directeur à l'animateur) et de son pouvoir de décision au sein du Projet.
- une explication par les villageois sur ce qu'ils connaissent des "règles" de financements qui déterminent leur contribution et celle du P.G.T.F. pour la mise en oeuvre des actions. Ils expliqueront aussi quelle "logique" ou quelles arrières-pensées ils perçoivent dans ces règles (pourquoi le P.G.T.F. les a-t'il instituées ? Pourquoi dans certains cas du crédit et dans d'autres des subventions ?...

ANALYSE DES FONCTIONS ET UTILISATIONS DES PLANS VILLAGEOIS DE DEVELOPPEMENT

Les agents du P.G.T.F. reconnaissent volontiers que les Plans Villageois de Développement (P.V.D.) ne sont guère utilisés par eux-mêmes et encore moins par la population des villages concernés. De même que les Auto-Evaluations / Auto-Programmations, ils semblent jouer peut de rôle dans l'identification des micro-projets villageois. D'autre part, malgré un manuel simplifié pour établir ces P.V.D., la plupart ont été réalisés par des stagiaires et non par les agents du P.G.T.F. eux-mêmes, qui placent toujours en dernières positions de leurs priorités la réalisation de ces P.V.D. Cependant les cadres et les chefs de zone sont unanimes pour reconnaître que ces P.V.D. sont indispensables et qu'il faut les réaliser.

Le responsable de l'étude devra aborder les questions suivantes en cherchant à faire ressortir le discours de façade et l'opinion réelle des villageois notamment :

- quelle est dans le discours officiel du P.G.T.F. la fonction

du P.V.D. ?

- quels sont les objectifs de ces P.V.D. et des Auto-Evaluations / Auto-Programmation dans l'esprit des différents agents du P.G.T.F. (Directeur, Assistant Technique, Chefs de Zone, Cadres Fonctionnaires, animateurs et animatrices) ?
- quels sont les utilisations conscientes ou inconscientes qu'ils en font ? Quelles sont les raisons invoquées pour cette faible utilisation ?
- que connaissent les villageois sur leur P.V.D. pour ceux qui en ont un (comment il a été réalisé ? Quand ? Par qui ? Pourquoi ? En quoi les villageois ont-ils participé ?)
- qu'ont-ils retenu du diagnostic et des propositions d'actions ?
- comment jugent-ils ces P.V.D. ? Quelle est leur appréciation sur leur utilité ? Les diagnostics leur paraissent-ils pertinents ? Font-ils bien apparaître les besoins et les problèmes qu'ils perçoivent ?
- qu'est ce que le P.V.D. leur a réellement apporté ? En quoi l'ont-ils effectivement "utilisé" ? Ont-ils appris ou découvert quelque chose ? Quoi ?
- à leur avis, quel est l'usage qu'en fait le P.G.T.F. ou ses agents ? Quelle utilité y trouvent-ils ?

Les mêmes questions sont à reprendre pour l'Auto-Evaluation / Auto-Programmation avec en supplément :

- quelle est l'opinion des villageois sur les "ateliers cantonaux" au cours desquels ils présentent leur Auto-Evaluation / Auto-Programmation ?
- quel objectif pensent-ils que poursuit le P.G.T.F. au travers de ces ateliers cantonaux ?
- comprennent-ils bien la grille d'analyse proposé par le P.G.T.F. ? Peuvent-ils s'en servir seuls ou cela nécessite-t'il la présence d'agents du P.G.T.F. ? Qui a convoqué qui pour réaliser chaque année l'Auto-Evaluation et l'Auto-Programmation ? Cette grille est-elle utile ? Pourrait-on s'en passer ? Pourquoi pas un simple débat oral ?
- quelle proportion du village et des différents groupes socio-économiques (chefs de famille, femmes, jeunes non-mariés, éleveurs...) ont participé à l'élaboration de ces Auto-Evaluation / Auto-Programmation ?

LES PROJETS VILLAGEOIS : REELLES INITIATIVES, REPRODUCTION MIMETIQUE OU OPPORTUNISME ECONOMIQUE

Un rapide examen des micro-projets villageois financés par le P.G.T.F. donne l'impression que ce sont toujours les mêmes types d'initiatives qui sont lancées par les villageois.

Ce phénomène, si il est confirmé, est-il du à une auto-limitation des villageois qui pensent que certaines actions seulement sont susceptibles de recevoir l'aval et le financement du P.G.T.F. ? Est-ce plutôt une orientation vers les actions que le code de financement rend les plus "attrayantes" en terme de contribution du P.G.T.F. ? Est-ce une solution de facilité pour les agents du P.G.T.F. qui cherchent instruire des micro-projets identiques dont l'identification est bien maîtrisée ? Est-ce du à une incapacité des villageois et des agents du P.G.T.F. à proposer autre chose que les solutions standards faute d'une formation ou d'une information suffisante ? Sont-ils capables d'élaborer des réponses adaptées et efficaces aux problèmes complexes d'un milieu difficile ? Est-ce simplement une identité des urgences et par conséquent, dans ce qu'on pourrait appeler une phase de démarrage (mais en est-on encore là pour tous les villages ?), une identité des actions souhaitées et entreprises ?

PERCEPTION ET AVENIR DES COMITES PARITAIRES

A l'image d'autres Projets de Gestion de Terroirs, le P.G.T.F. a mis sur pied des Comités Paritaires chargés de décider du financement des projets villageois.

Les notes élevées données systématiquement par les représentants villageois membres du Comité ainsi que leur importance relative dans le Comité (ils représentent la moitié des membres) conduisent à l'acceptation de presque tous les projets villageois présentés. Cette situation a conduit le P.G.T.F. à modifier le fonctionnement de ces Comités en instituant trois "collèges" : les services techniques, les autorités administratives et coutumières et les représentants villageois, qui chacun entrent pour un tiers dans la notation finale. Cette tentative ne semble toutefois pas avoir changé les effets de la sur-notation.

Le système de notation et de présentation des dossiers nécessite d'être au moins alphabétisé, ce qui amène beaucoup de représentants villageois à déléguer des adolescents parfois très jeunes pour effectuer la notation. On note également une absence totale de femmes dans le Comité (et dans l'assistance) ainsi que des autres organisations de développement qui interviennent dans la région. Ces deux éléments remettent en cause la crédibilité et la représentativité de ces Comités.

D'autre part, le manque de temps pour étudier les dossiers, et par conséquent pour porter un jugement technique valable, a souvent

été invoqué comme un handicap par les services techniques participants aux Comités et pose le problème de la fonction et de l'utilité même des Comités.

De son côté, la Caisse Française de Développement ne reconnaît pas aux Comités le droit de décision finale d'octroi des financements qui, d'après elle, doit rester entre les mains du P.G.T.F.

Enfin, les coûts de réunion de ces Comités, ne sont pas nuls et on peut se demander si un arrêt des financements de ces Comités par le P.G.T.F. ne se traduira pas par leur disparition.

Cette tentative de transfert de la gestion de l'aide financière au développement aux acteurs locaux pose donc le problème de son utilité actuelle et de sa viabilité dans l'avenir après la fin du P.G.T.F.

L'étude devra apporter une contribution aux questions suivantes :

Quels sont les risques et les chances de succès d'une gestion décentralisée de l'aide au développement ? Les Comités Paritaires sont-ils les structures appropriées pour cette gestion décentralisée ? Si oui, dans quel sens doivent-ils évoluer pour assurer une gestion efficace de l'aide et pour qu'ils continuent à exister indépendamment du P.G.T.F. ? Quelles sont les perspectives d'insertion de ces Comités dans les futures institutions décentralisées prévues par le Code Rural ? Quels enjeux ou quelles motivations déterminent le soutien ou les positions de retrait des partenaires du P.G.T.F. et des autres acteurs locaux (O.N.G., autres Projets...) par rapport aux Comités Paritaires ?

Le responsable de l'étude cherchera notamment à savoir :

- Pourquoi les participants actuels acceptent-ils de siéger dans les Comités ? A quelles conditions ? Pourquoi les autres acteurs locaux invités n'y participent pas ? A quelles conditions y participeraient-ils ?
- Comment les différents acteurs locaux invités à participer comprennent-ils les fonctions actuelles des Comités et comment envisagent-ils le rôle de ces derniers dans le futur ?
- Selon eux, les Comités sont-ils les mieux placés pour décider de l'attribution des financements et pourquoi ? Sinon qui ? La formule des anciens Projets était-elle préférable ?
- Quels sont les changements et améliorations souhaités dans le fonctionnement actuel des Comités ? Quel rôle, quel pouvoir de décision ou quelles prérogatives revendiquent les membres invités de ces Comités ? Au nom de quelle légitimité ou de

quelles compétences ?

- En fonction de quels critères ou de quels enjeux, les participants établissent-ils leur notation des projets ?

VIABILITE SOCIALE DES ORGANISATIONS RURALES MISES EN PLACE

De nombreuses organisations rurales ont été créées à l'initiative du P.G.T.F. pour gérer des activités ou des ressources (banques de céréales, exploitation et vente du bois...). Les concertations préalables avec les populations au sujet de la création de ces organisations ont été variables. Ces organisations ont souvent été imposées, suivant des modèles préconçus, comme condition à l'octroi d'une aide du P.G.T.F., et leur fonctionnement calqué sur les principes coopératifs classiques considérés comme universels.

Le responsable de l'étude aura à traiter les questions suivantes :

Comment les villageois et les bénéficiaires jugent-ils ces organisations "imposées" de l'extérieur ? Les jugent-ils utiles ou inutiles et pour quelles raisons ? Comment jugent-ils les principes de fonctionnement institués ? Sont-ils en contradiction avec certains de leurs principes ou de leurs pratiques ? Présentent-ils des inconvénients et si oui qu'ont-ils fait pour initier des changements ?

Ces organisations sont-elles accaparées par certains groupes ? Servent-elles les intérêts d'un groupe contre un autre ? Sont-elles l'enjeu de conflits sociaux ou en ont-elles créé ?

Sont-elles perçues comme des instruments du P.G.T.F. qui peut les faire et les défaire comme il l'entend, ou les villageois se les sont-ils appropriés (critères "d'appropriation" à définir) ? Sont-ils capables d'adapter leur fonctionnement en fonction des besoins et des contraintes ? Ces organisations favorisent-elles la concertation entre villageois (ou au contraire réveillent-elles des conflits étouffés), suscitent-elles une réflexion et des initiatives nouvelles en matière de développement ?

LA CONTRACTUALISATION : DESENGAGEMENT DU PROJET OU ASSISTANAT CAMOUFLE

Le P.G.T.F. semble faire un effort pour développer les contacts directs entre villageois et ressources extérieures (bureaux d'étude, fournisseurs, services techniques...) de façon à ce que, par la suite, les ruraux puissent mobiliser eux-mêmes les prestataires dont ils auront besoin. Qu'en est-il réellement de cet objectif ? Qu'est ce qui a été mis en oeuvre pour y aboutir ? Avec

quels résultats ? Les villageois ont-ils compris l'objectif que poursuit le P.G.T.F. en les amenant à des contacts directs avec des prestataires extérieurs ? Sinon comment les comprennent-ils ? Se sentent-ils prêts à prendre en charge eux-mêmes leur relations avec des partenaires extérieurs ? Sinon pourquoi pensent-ils que ce n'est pas encore possible ? Comment réagissent-ils à l'objectif de retrait progressif du P.G.T.F. et à sa fin prochaine ?

LES STRATEGIES AUTOUR DU DESENGAGEMENT ET DE LA DISPARITION PREVUE DU P.G.T.F.

La maîtrise locale du développement sous-entend un désengagement du Projet et par conséquent une réduction de ces moyens ainsi que de son personnel, et une prise en charge accrue de fonctions par les acteurs locaux. D'autre part, plus encore que les autres Projets sa finalité est de disparaître. Cette évolution présente de nombreux désavantages pour les acteurs actuels : agents du P.G.T.F., villageois..., avec des risques de pertes d'emploi, de conditions de travail moins favorables, de pertes "d'incitations" financières ou de tâches supplémentaires à accomplir et d'efforts d'adaptation à de nouvelles responsabilités pour les villageois, sans parler de la perspective d'un arrêt ou d'une diminution des aides d'accès "facile".

Comme dans le cas du P.A.G.T., le responsable de l'étude cherchera à faire apparaître les intérêts des différents acteurs, les remises en cause dues à une orientation vers une maîtrise locale du développement, et en quoi les stratégies des acteurs pour conserver leurs avantages se répercutent sur leurs pratiques et leur discours.

LES TERMINOLOGIE UTILISEES PAR LE P.G.T.F. ET LEURS INTERPRETATIONS

Le P.G.T.F. a diffusé au travers de son discours en direction des villageois de nombreux concepts qui n'ont pas d'équivalent dans les langues locales (et qui sont parfois même en français des néologismes ou du jargon d'initiés : responsabilisation, sensibilisation, auto-programmation,...).

Comment sont compris ces concepts par les agents chargés de les expliquer ? Comment sont-ils traduits en langue locale et comment sont-ils interprétés par les villageois ? Une collecte des concepts utilisés, de leur interprétation par les agents, de leur traduction en langues locales (et de leur re-traduction littérale en français) et de la restitution qu'en font les villageois, permettra d'identifier les quiproquos ou les incohérences qui pourraient résulter des différences de compréhension des objectifs de chacun.

DEROULEMENT DE L'ETUDE

L'étude sera conduite par un "socio-anthropologue" nigérien expérimenté parlant couramment le Djerma.

Elle sera réalisée sur 5 mois : 4 mois d'investigations sur le terrain et un mois de rédaction du rapport d'étude.

Le responsable de l'étude sera totalement indépendant des structures de P.G.T.F. et pourra mener les investigations à sa guise aussi bien auprès des agents du P.G.T.F. que des villageois ou des autres acteurs de développement.

Cependant, une fois par mois, le responsable de l'étude informera la Cellule de Coordination des activités réalisées au cours du mois passé.

Un rapport d'avancement de l'étude sera rédigé après deux mois d'investigation sur le terrain et remis à la Mission de Coopération et d'Action Culturelle et à la Cellule de Coordination du P.G.T.F.

Un rapport provisoire final sera remis à la Mission de Coopération et d'Action Culturelle et à la Cellule de Coordination du P.G.T.F. avant la fin des 5 mois de l'étude pour approbation ou amendements.

AUX AGENTS DU P.G.T.F

- 1- Quels sont les objectifs du PGTF?
- Ces objectifs du PGTF, correspondent-ils bien selon vous aux aspirations des populations? -Oui |__| Pourquoi?
-Non |__|
- Aussi pensez-vous que les opérations mises en oeuvre actuellement correspondent aux objectifs du départ? -Oui |__| Pourquoi?
-Non |__|
- 2- Quelles sont les différentes étapes de sa démarche d'intervention?
- 3- Pouvez-vous nous expliquez brièvement la fonction et les objectifs attribués par le PGTF à chacune de ces étapes? -Oui |__|
-Non |__|
- 4- Qu'est-ce qu'un PVL? Ses objectifs?
- 5- A quoi sert un PVD?
- 6- Qui se sert du PVD?
- 7- Qui réalise un PVD?
- 8- Pensez-vous qu'il est nécessaire de continuer à réaliser des PVD au PGTF? -Oui |__| Pourquoi?
-Non |__|
- 9- Quels sont selon vous les objectifs de l'auto-évaluation/auto-programmation? (ateliers cantonaux)
-Quelle est selon vous l'utilité du diagnostic régional fait au démarrage du PGTF?
-Quelle est l'utilité des études y afférentes?
- 10-Quelles sont les utilisations conscientes ou inconscientes que vous faites des PVD et des Auto-Evaluation/Auto-Programmation?
-Fortes |__|
-Moyennes |__|
-Faibles |__|
- 11-Avez-vous eu à suivre des formations en vue d'améliorer votre capacité de communication avec les villages?
Oui |__| Lesquels? (Citez les par ordre d'importance)
Non |__|
-Pensez-vous que les panneaux illustrés permettent de transférer le savoir aux populations? Oui |__|
Non |__|
-Sinon quelles sont les techniques alternatives de communication que vous proposez?

12-Quelles sont selon vous les actions que le code de financement rend le plus "attrayantes" en terme de contribution du FGTF?

13-Les villageois les connaissent-elles?

14-Comment?

-Pensez-vous que le code de financement répond aux aspirations des populations? ☐

ou aux exigences des bailleurs de fonds? ☐

-le code de financement est-il adapté à l'approche gestion des terroirs villageois? Oui ☐ Pourquoi?

Non ☐

15-Pensez-vous que les villageois s'informent sur les actions que le PGTF mène dans les autres villages avant de lui proposer les leurs?

-Oui ☐

Pourquoi?

-Non ☐

16-Comment le font-ils?

17-Auprès de qui trouvent-ils ces informations?

18-Pourquoi le font-ils?

19-Est-ce qu'aussi par incapacité de proposer autre chose que les solutions ayant fait leurs preuves ailleurs? -Oui ☐

-Non ☐

20-Pensez-vous que quelqu'un oriente les villageois vers des actions que le code de financement rend les plus "attrayantes" en terme de contribution du FGTF? -Oui ☐

Comment?

-Non ☐

21-Si oui. Qui?

-l'animateur ☐

-le cadre ☐

-l'Assistant technique (VP) ☐

-le directeur du PGTF? ☐

-un cadre de service technique "traditionnel"? ☐

-le CTP ☐

-le responsable du secteur géographique ☐

-le responsable du volet ☐

-le chauffeur

-Autres (à préciser).....

22-Pourquoi le fait (ou le font)-il (s) ?

23-Pourquoi des solutions "standards" dans tous les villages?

24-Existe-t-il une identité des urgences dans votre secteur géographique?

-Dans votre zone |___|

-Dans l'ensemble des zones d'intervention du FGTF |___|

-Pourquoi?

25-Pensez-vous que les villageois sont capables de trouver des solutions à leurs problèmes? Oui |___|

Non |___|

-Si oui comment?

-Si non pourquoi?

-Et que faut-il faire?

26-Qu'est-ce qu'un comité paritaire?

27-Quelle est la fonction d'un CP?

Quelles sont ses modalités de fonctionnement?

28-Qui prépare le CP? Comment? Pourquoi?

29-Avez-vous déjà participer à la préparation d'un CP? Oui |___|

Non |___|

30-Quel a été votre rôle dans la préparation d'un CP?

31-Qui peut siéger au CP?

32-Comment sont choisis les différents représentants villageois aux CP?

33-Pensez-vous que les délégués villageois sont conscients de l'importance de leur tâche au sein d'un CP? Oui |___|

Non |___|

34-les autorités administratives et les services techniques invités à prendre aux CP prennent-ils au sérieux ces nouvelles structures?

Oui |___|

Non |___|

35-Pensez-vous que les chefs de service d'arrondissement invités à prendre part aux CP le fassent eux-même?

36-Ou bien ils peuvent se faire représenter? Oui |___| Pourquoi?

Non |___|

37-Les représentants locaux des services techniques ne sont-ils pas mieux placés pour siéger aux CP? Oui |___| Pourquoi?
Non |___|

38-Doit-on donner des per-diems aux représentants villageois qui siègent au sein des CP? Oui |___| Pourquoi?
Non |___|

39-Quelles sont selon vous les fonctions actuelles des CP?

40-Comment envisagez-vous le rôle des CP dans le futur?

41-Est-ce que selon vous les CP sont les mieux placés pour décider de l'attribution des financements? Oui |___| Pourquoi?
Non |___|

42-Les bailleurs de fonds reconnaissent-ils aux CP un droit de décision finale d'octroi de financement? Oui |___| Pourquoi?
Non |___|

43-Le PGTF reconnaît-il ce droit aux CP? Oui |___| Pourquoi?
Non |___|

44-Que pensez-vous des coûts de réunion de ces CP? -Elevés
-Faibles
-Nuls

-Pourquoi?

45-Quel est votre statut au PGTF?

-Animateur
-Cadre
-Chef de zone
-Assistant technique (VP)
-CTP
-Directeur
-Autres (à préciser).....

46-Etes-vous? -Fonctionnaire
-Contractuel
-VP

47-Travaillez-vous? -Seul
-En binôme
-En équipe

-Si en binôme. Avec qui travaillez-vous?

-Un cadre
-Un animateur
-Un VP
-Un chef de zone
-Autres (à préciser).....

48-Etes-vous responsable d'un secteur géographique? Oui |__| Lequel
Non |__|

49-Avez-vous choisi votre binôme? Oui |__|
Non |__|

50-Etes-vous satisfait de la collaboration entre vous et

-votre binôme Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-votre responsable de secteur géographique Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-votre Chef de zone Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-vos autres collègues Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-les VP Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-le CTP Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-le Directeur Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-le Comptable du PGTF Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-les villageois Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-le responsable des programmes Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

-Autres (à préciser) Oui |__| Pourquoi?
Non |__|

51-Occupez-vous spécialement d'un volet? Oui |—| Lequel? Pourquoi?
Non |—|

52-Etes-vous satisfait de votre rôle au PGTF? Oui |—| Pourquoi?
Non |—|

53-Pensez-vous que les villageois ont compris la démarche du PGTF?
Oui |—| Comment?
Non |—|

54-Savez-vous que l'échéance du PGTF s'approche? Oui |—|
Non |—|

55-Souhaitez-vous une prolongation du PGTF? Oui |—| Pourquoi?
Non |—|

56-Avez-vous déjà pensé à l'après PGTF? Oui |—| Pourquoi? Comment?
Non |—|

57-Croyez-vous avoir rempli votre mission au PGTF? Oui |—| Pourquoi?
Non |—|

-Vis à vis des villageois
-Vis à vis des bailleurs de fonds
-Vis à vis du pays
-Vis à vis de l'équipe du PGTF
-Pourquoi

58-Pensez-vous avoir appris quelque chose auprès des villageois? Oui |—|
Non |—|

-de vos collègues Oui |—|

Non |—|

-des assistants techniques Oui |—|

Non |—|

-des cadres Oui |—|

Non |—|

-Pourquoi? Comment?

59-Les villageois sont-ils prêts à mettre en application ce que vous
leurs avez appris? Oui |—| Pourquoi?
Non |—|

60-Les villageois sont-ils aptes à gérer leurs terroirs? Oui |—| Pourquoi? Comment?
Non |—|

61-Avec qui aimeriez-vous travailler à l'avenir? Oui |_|
Pourquoi? Comment?
Non |_|

62-Comment trouvez-vous la formule de binôme? -Bonne
-Mauvaise
-Pourquoi?

63-Pensez-vous que le PGTF a contribué au développement des économies
locales de manière perenne? Oui |_|
Comment? Pourquoi?
Non |_|

64-Estimez-vous que les activités du PGTF aideront à rendre les
villageois plus autonomes? Oui |_|
Pourquoi?
Non |_|

65-Estimez-vous que le PGTF évolue vers la création des conditions
permettant aux populations de décider elles mêmes? Oui |_|
Pourquoi?
Non |_|

66-Pourquoi dans certains cas du crédit et dans d'autres des
subventions?

67-Les processus de prise de décisions vous permettent-ils selon vous
d'être responsables, de responsabiliser pleinement les Paysans?
Oui |_|
Pourquoi?
Non |_|

68-La décentralisation est-elle selon vous effective à tous les
niveaux? Oui |_|
Comment? Pourquoi?
Non |_|

69-Pensez-vous que les organisations paysannes actuelles fonctionnent
normalement? Oui |_|
Pourquoi?
Non |_|

70-Pensez-vous que le système de partenariat et de contractualisation
des opérations est fonctionnel? Oui |_|
Pourquoi?
Non |_|

71-Les partenaires villageois sont-ils à mesure de chercher des
financements complémentaires à la mise en oeuvre de leur
micro-projet? Oui |_|
Comment et Pourquoi?
Non |_|

72-Avez-vous constaté une certaine amélioration dans la mobilisation
des ressources locales par les villageois? Oui |_|
Comment? Pourquoi?
Non |_|

- 73-La formation dispensée aux villageois est-elle suffisante pour leur permettre l'appropriation de l'approche? -Suffisante | _ |
 -Faible | _ |
 -Nulle | _ |
 -Pourquoi?
- 74-Pensez-vous que les réunions mensuelles des équipes sont indispensables? -Oui | _ |
 -Non | _ | Pourquoi?
 -Sinon quelles améliorations souhaiteriez-vous?
- 75-Les procédures d'instruction et d'élaboration des dossiers d'opération sont-elles acceptables et efficaces?
 -Oui | _ | Pourquoi?
 -Non | _ |
 Quelles sont les propositions d'allègement que vous proposez?
- 76-Quel est votre point de vue sur le dispositif actuel du projet (Cellule de Coordination et zones pilotes) et le système d'encadrement des populations?
- 77-La composition de l'équipe est-elle optimale selon vous? Pourquoi?
 Sinon que proposeriez-vous?
- 78-Avez-vous suffisamment des moyens en logistiques pour assurer la mise en oeuvre des actions du projet? -Suffisant | _ |
 -Insuffisant | _ | Pourquoi?
- 79-Avez-vous suffisamment des ressources humaines bien formées pour assurer la mise en oeuvre des actions du Projet?
 -Suffisant | _ | Pourquoi?
 -Insuffisant | _ |
 -Qu proposeriez-vous dans un souci d'amélioration?
- 80-Qu'est-ce qui vous gêne le plus dans l'exercice de votre fonction?
 -Et pourquoi?
- 81-Croyez-vous à l'aboutissement de l'approche que vous mettez en oeuvre avec les villageois? Oui | _ |
 Non | _ | -Au bout de combien de temps?
 -Pourquoi?
- 82-Croyez à l'avènement d'une charte de gestion des terroirs villageois à l'échelle intervillageoise? Oui | _ |
 Comment? Pourquoi?
 Non | _ |
- 83-Etes-vous prêt à céder votre place à un animateur villageois?

Oui ☐ ☐
Comment? Pourquoi?
Non ☐ ☐

-Quel est votre statut? -Fonctionnaire de l'Etat? ☐ ☐
-Contractuel? ☐ ☐
-VP? ☐ ☐
-Autres (à préciser).....
-Etes-vous satisfait de ce statut? Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

84-Quelles sont selon vous les opérations villageoises les plus porteuses sur lesquelles l'appui du PGTF doit être concentré?
-Pourquoi?

85-Les stagiaires que le projet accueille peuvent-ils apporter un plus à l'approche?
-Oui ☐ ☐ sont-ils utiles pour les populations ou encombrants?
Comment et pourquoi?
-Non ☐ ☐
-utiles ☐ ☐
-encombrants ☐ ☐

86-Selon vous qui décide les orientations du projet?
-les bailleurs de fonds ☐ ☐
-le gouvernement Nigerien ☐ ☐
-la cellule de coordination ☐ ☐
-vous même ☐ ☐
-autres (à préciser) ☐ ☐
-Qu'en pensez-vous?

87-Etes-vous satisfait du suivi assuré par les structures de tutelle du projet? Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

88-Les villageois sont-ils vraiment aptes à prendre en charge l'ensemble des actions de développement de leur localité?
Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

89-Avez-vous une formation nécessaire et suffisante vous permettant de conduire les actions du projet? Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

-Sinon quels sont les thèmes de formation qui vous intéresseraient?

90-Les financements alloués au PGTF sont-ils bien gérés selon vous?
Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

-Est-ce que le système actuel de déblocage des fonds destinés aux opérations vous convient? Oui ☐ ☐
Pourquoi?
Non ☐ ☐

91-La fonction crédit peut-elle être gréffée au PGTF?

Oui | - |

Quelle sera votre fonction en la matière?

Non | - |

-Que pensez-vous de l'avenir du système du crédit au PGTF?

92-Comment voyez-vous l'après projet et les axes d'intervention de la 2e phase éventuelle du PGTF?

-Pourquoi?

93-Selon vous quelles sont les raisons principales qui font que les autres partenaires de développement (projet, ONG), du Sud Filingué ne participent pas activement à l'organisation et à la tenue des comités paritaires d'octroi des financements?

94-Pensez-vous que l'encadrement doit maîtriser systématiquement la langue des paysans? Oui | - |

Pourquoi?

Non | - |

N.B.: - Les animateurs et les animatrices sont priés de compléter ces informations par une transcription en langue locale de l'ensemble des concepts liés au projet et à sa démarche?

- Vous êtes priés d'utiliser des feuilles vierges pour répondre aux questions ouvertes tout en prenant soin de noter le N° de la question.

MERCI D'AVANCE

Bibliographie

- Atelier " Logiques Sociales et Projets de Développement " E.N.E.A., GRET , 1991.

- Etude Socio-Anthropologiques de l'image que les populations sont cibles se font du PAGT Torodi - Niger, Mamane Sani Sanda, Décembre 1993 .

- Atelier de concentration des Partenaires de développement dans l'arrondissement de Filingué .
Torodi , Février 1992 .

- OLIVIER DE SARDAN J.P. (Sept. 1993), l'enquête de terrain

- BACHERE PIERRE (10 Juin 1993), Projets de gestion de terroirs/Développement rural, Ouagadougou .

- Evaluation 92/93 PGTF

- Programmation 93/94 PGTF

- BARRIER C 1990, Développement rural en Afrique de l'ouest Soudano-Sahélienne, premier bilan sur l'approche GTV - cahiers de recherche développement n° 25 P. 10

- PGTF 1993, Rapport d'exécution du PGTF Evaluation des réalisations 92/93 .
Plan d'opération 93/94 - P. 116 .

- MLAM SULLY A - 1992, Modalités d'élaboration et de mise en oeuvre des plans villageois de développement dans une approche " Gestion des terroirs villageois " Rencontre nationale sur l'approche " Gestion des terroirs " au Niger MH/E P.12

- Séminaire des Assistants Techniques du Développement Rural .
Pierre BACHERE

- CFD, lettre n° 1329 relative à l'organisation d'instances cantonales paritaires .

- Compte rendu de réunion sur l'amélioration des assises des comités paritaires de financement .